LES PLATEAUX SAUVAGES

2017 / 2018

saison 2017 / 2018

# ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

LES PLATEAUX SAUVAGES / ÉTABLISSEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE PARIS
5 RUE DES PLÂTRIÈRES, 75020 PARIS - 01 40 31 26 35 - WWW.LESPLATEAUXSAUVAGES.FR

MAIRIE DE PARIS

mairie paris 20

# JOUEZ !

*« LE THÉÂTRE EST UNE TRIBUNE. LE THÉÂTRE EST UNE CHAIRE. LE THÉÂTRE PARLE FORT ET PARLE HAUT » VICTOR HUGO*

## THÉÂTRE ENFANT

**6-8 ANS : MERCREDI / 14H-15H15**

À partir d'exercices ludiques autour d'objets, de photographies ou de peintures, chaque enfant explore son imaginaire et expérimente ce que veut dire « jouer » au théâtre : être ensemble, écouter, prendre conscience de son corps, reconnaître ses émotions, les exprimer.
Un véritable espace d'apprentissage, d'épanouissement et de plaisir.

**8-10 ANS : MERCREDI / 15H30-17H**

Autour de textes du théâtre contemporain, de livres jeunesse ou de peintures, les enfants s'exercent à s'exprimer sur une scène, seul et à plusieurs. Tour à tour garçons, filles, super-héros, animaux, extraterrestres... ils inventent ensemble des personnages et leurs histoires. Dans cette aventure collective, chacun apprend à écouter l'autre, à se respecter et à inventer.

**10-12 ANS : LUNDI / 18H-19H30**

Écouter, rire ou faire rire, chanter, lire à haute voix, occuper l'espace : par le jeu théâtral, les enfants apprennent à exprimer leurs émotions et à maîtriser leur énergie, devant les autres et avec les autres. À partir d'improvisations, ils participent à l'écriture d'une histoire. Au cœur d'un lieu culturel, ils découvrent aussi les coulisses, le plateau, le décor, les lumières d'une salle de spectacle.

## THÉÂTRE ADO

**12-15 ANS : VENDREDI / 18H30-20H30**

Comment trouver la parole juste, « sa » parole ? Ensemble, les participants créent « leur » théâtre et choisissent ce qu'ils veulent défendre sur un plateau. C'est en travaillant sur le groupe, le chœur, que chacun trouve et exprime sa singularité. En se nourrissant d'improvisations, en explorant la relation du corps à l'espace et aux émotions, en maîtrisant sa respiration, le groupe est finalement amené à se confronter à un texte de théâtre.

## THÉÂTRE JEUNE ADULTE

**15-20 ANS : LUNDI / 18H-20H30**

Former une bande, rejoindre une troupe qui « joue », qui cherche, qui crée et qui partage : voilà l'esprit de cet atelier. Ici, c'est le processus de création qui est questionné, par la pratique théâtrale bien sûr, mais aussi l'exploration d'autres formes d'écriture comme la danse, la photographie, la poésie…

## THÉÂTRE

**MARDI / 20H-22H30**
**OU JEUDI / 20H15-22H45**

Confiance en soi, technique de respiration, prise de parole en public, découverte de textes théâtraux, travail sur le corps, la voix : une approche ludique et en douceur des fondamentaux du jeu d'acteur. Ces deux ateliers de théâtre s'adressent à tous ceux qui souhaitent progresser dans cette discipline, débutants ou amateurs aguerris.

## CRÉATION THÉÂTRALE

**LUNDI / 20H-22H30**

Une pièce de théâtre inédite écrite par un auteur professionnel pour un atelier amateur, c'est le projet de cette aventure collective. Celle d'un groupe qui se constitue et qui suit le processus d'une compagnie professionnelle : de la recherche autour d'un thème commun (au plateau, à la table…) à la création d'une pièce chorale ancrée dans le monde d'aujourd'hui.

## PARLER EN PUBLIC

**LUNDI / 20H30-22H30**

Comment entrer en contact sensible avec son auditoire ? En adoptant les outils fondamentaux d'un orateur ou d'un comédien (posture, gestuelle, regard, respiration, voix…).
De manière ludique et collective, chacun développe une conscience plus affirmée de son corps, de sa voix et une meilleure confiance en soi pour exprimer ses idées ou celles d'un auteur.

Enfant (dès 4 ans)
Ado (dès 12 ans)
Adulte (dès 16 ans)
Intergénérationnel

# DANSEZ !

*« DANSEZ, SINON NOUS SOMMES PERDUS » PINA BAUSH*

## ÉVEIL CORPOREL

**4-6 ANS : MERCREDI / 17H-18H**

Apprendre à se mouvoir dans l'espace, prendre conscience de son corps par une pédagogie ludique et musicale, c'est le programme de cet atelier destiné aux plus petits. Grâce à des exercices corporels simples et à une première approche du rythme, chaque enfant entrevoit sa sensibilité et prend conscience de lui-même, au sein d'un groupe et dans un espace.

## CAPOEIRA (STYLE ANGOLA)

**6-10 ANS : MERCREDI / 15H30-17H**
**12-16 ANS : VENDREDI / 18H-19H30**

Le style Angola est la capoeira traditionnelle du Brésil. Discipline artistique complète et zen, elle se joue à deux et mêle danse, jeu, art martial, cirque, chant et musique. Elle permet de développer confiance et conscience de soi ; elle apporte également sens de l'improvisation et écoute de l'autre.

## INITIATION DANSES URBAINES

**8-12 ANS : MERCREDI / 17H-18H30**

On regroupe sous le terme « danses urbaines » toutes les danses non institutionnelles nées de la rue, et plus particulièrement celles du courant hip-hop : popping, breaking, locking… L'initiation à chacune de ces danses, se pratiquant debout ou au sol, apporte une base solide pour ensuite s'orienter et se spécialiser dans celle de son choix.

## HIP-HOP (POPPING)

**12-16 ANS : LUNDI / 18H-20H**
**JEUDI / 20H30-22H30**

Résolument ancré dans son époque, le popping est l'une des danses emblématiques du mouvement hip-hop. Il est basé sur un principe simple : la contraction et la décontraction des muscles en rythme. Avec une bonne discipline et une répétition des mouvements, il offre des possibilités chorégraphiques infinies !

## DANSE(S) CONTEMPORAINE(S)

**12-16 ANS : MERCREDI / 18H-19H30**
**MERCREDI / 20H30-22H30**

Acquérir une technique « contemporaine », c'est avant tout apprendre à écouter son corps et à le questionner dans un espace. Développer une meilleure connaissance du fonctionnement du corps (par l'improvisation, l'interprétation, le rythme…) donne à chacun la possibilité de rechercher, construire ou développer un mouvement chorégraphique singulier.

## DANSE(S) AFRICAINE(S)

**DÈS 14 ANS : MERCREDI / 18H30-20H30**

Envisagée comme un partage et inspirée de différentes cultures millénaires, cette danse permet de libérer les émotions tout en renforçant les articulations, le dos, le sternum, le bassin et le torse. Très énergique, elle sollicite tout le corps. C'est une discipline idéale pour bouger, se défouler et déconnecter.

## HIP-HOP (AFRO)

**MERCREDI / 19H30-21H30**

Curieux ou amoureux de la danse hip-hop, cet atelier est une invitation à la découverte (ou à la redécouverte) de cet univers sur des sonorités actuelles afro-urbaines ! Deux énergies qui fusionnent parfaitement et encouragent le lâcher prise, invitent à la découverte du corps et à l'apprentissage des techniques du hip-hop.

## DANCEHALL

**JEUDI / 18H30-20H30**

Le dancehall est un style de musique originaire de Jamaïque, inspiré du reggae et du ragga dont il reprend les codes. Les rythmes sont considérablement accélérés, ce qui impulse une autre énergie, celle de la danse. Le dancehall déploie des mouvements fluides, rapides, axés majoritairement autour du bassin et des épaules.

# CHANTEZ !

*« LE POÈME N'EST ACCOMPLI QUE S'IL SE FAIT CHANT, PAROLE ET MUSIQUE EN MÊME TEMPS » LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR*

## ÉVEIL MUSICAL

**4-6 ANS : MERCREDI / 15H30-16H30**
**6-8 ANS : MERCREDI / 14H-15H15**

L'éveil musical constitue une première sensibilisation à la création artistique, par des jeux vocaux, percussions corporelles, comptines, danses et rondes... Les enfants explorent un panel d'instruments et fabriquent les leurs, pratiquent des jeux d'écoute et partent à la découverte des musiques du monde.

## ÉVEIL MUSICAL ET VOCAL

**8-11 ANS : MERCREDI / 14H-15H30**

Nous sommes tous capables de chanter ! Cela commence par apprendre l'écoute. À travers un travail sur le corps, les sensations, le souffle, on découvre progressivement sa couleur vocale, son amplitude, ses possibilités.

## CHORALE SOUL/GOSPEL

**12-18 ANS : MERCREDI / 18H30-20H**
**MERCREDI / 20H-22H**

C'est une chose de chanter : cela en est une autre d'évoluer au sein d'un chœur ! Sur un répertoire gospel et soul, il s'agit ici de constituer un groupe et d'y trouver sa place, chercher l'harmonie, se découvrir personnellement et mutuellement, vibrer, se faire plaisir et partager une aventure commune : la création d'une chorale.

## RAP : ÉCRITURE ET ENREGISTREMENT

**DÈS 12 ANS : JEUDI / 18H-20H**

Courant du hip-hop, le rap est l'une des formes d'expression écrite et vocale parmi les plus populaires aujourd'hui. Ici, retour aux sources de ce mouvement : il s'agit de chercher du sens dans l'écriture, comprendre les codes du genre pour produire un texte structuré, apprendre à le mettre en voix pour enfin l'interpréter.

*> Tarif spécial : 50€ / personne / an*

## CHORALE POP/ROCK

**LUNDI / 20H-22H**

Variété française, internationale et répertoire moderne, cette chorale s'affiche dynamique, ouverte et prête à relever tous les défis ! Au programme : des exercices fondamentaux de chant (échauffement, vocalises, respiration) et une part belle donnée à la pratique collective, accompagnée à la guitare par le chef de chœur.

## INITIATION CHANT

**MARDI / 18H30-20H**

La voix est ce que l'on a de plus personnel, le lien entre son intériorité et le monde extérieur. Elle nous représente. En prendre conscience, c'est prendre conscience de soi ! C'est l'enjeu de cet atelier, à travers une initiation rigoureuse à la respiration, aux vocalises et à la présence vocale.

## CHANT SOUL

**MARDI / 20H-21H30**

Une immersion dans les sonorités soul, gospel, rythm and blues pour perfectionner sa technique vocale et développer son instrument ! Au programme : respiration, ancrage, recherche de son propre son (timbre, vibration sonore). Au fil des séances, des artistes complices viennent également ouvrir les horizons par leurs approches singulières.

# HARMONISEZ !

*« NOTRE ESPRIT TIENT SI ÉTROITEMENT À NOTRE CORPS, QUE SANS LA RAISON, NOUS SERIONS DES MACHINES » CARLO GOLDONI*

## HATHA YOGA

**JEUDI / 18H30-20H**
**OU JEUDI / 20H30-22H**

Le Hatha yoga est le yoga originel et millénaire. Ces deux ateliers sont axés autour de l'apprentissage des postures de base et de la maîtrise de la respiration. Complétée par des exercices de méditation, cette pratique permet un meilleur ancrage de soi-même. Ce temps d'attention donné au corps est aussi un temps de concentration qui apaise le mental.

## VINYASA YOGA

**MARDI / 20H-21H30**

L'Ashtanga Vinyasa yoga est une évolution du Hatha yoga traditionnel. Il en reprend les postures de base et les structure de manière à rendre la pratique plus dynamique. Les différents types de respiration, de relaxation et de méditation restent identiques : seul le rythme change. Par la répétition des séquences, le corps devient plus fort, plus souple et plus équilibré.

## YOGA PARENT/ENFANT

**DÈS 6 ANS : MERCREDI / 16H30-17H45**

Faire du yoga avec son enfant, c'est se laisser guider vers une relation au corps plus simple et plus ludique, sans s'encombrer de représentations. De son côté, l'enfant est accompagné dans la découverte de son corps. Cet atelier est l'occasion de partager un moment fort, d'entrer en lien différemment, loin du quotidien.

*> Le tarif appliqué pour 2 inscriptions (un parent + un enfant) est celui de la grille "plus de 26 ans" / durée 2h30*

# DÉCOUVREZ !

*« ON PEUT ÊTRE POÈTE DANS TOUS LES DOMAINES : IL SUFFIT QUE L'ON SOIT AVENTUREUX ET QUE L'ON AILLE À LA DÉCOUVERTE » GUILLAUME APOLLINAIRE*

## DÉCOUVERTE DE LA CULTURE POP JAPONAISE EN COLLABORATION AVEC L'ATELIER KUSO

**12-18 ANS : MARDI / 18H-20H**

« Tokyo tour » : la capitale nippone regorge de quartiers hétéroclites. À partir d'une carte, une visite virtuelle de la ville permet de partir à la découverte des différentes facettes de la culture japonaise d'aujourd'hui : langue, musique, cinéma, jeu vidéo, manga, animé, cosplay, cuisine... Ces pérégrinations mènent le groupe à la construction d'un projet collectif et ouvert sur le monde.

## ARTS URBAINS EN COLLABORATION AVEC ART AZOÏ

**DÈS 12 ANS : VENDREDI / 18H-20H**

À l'image des artistes urbains qui investissent de façon éphémère la rue et l'espace public, cet atelier invite à s'approprier les différents espaces des Plateaux Sauvages. Chaque trimestre, un nouvel artiste partage son style et transmet ses techniques : graffiti, calligraphie, pochoir, collage... Du papier au mur, ouvrons les espaces d'expression !

*> Un supplément lié à l'achat du matériel sera appliqué (montant précisé ultérieurement)*

## FANFARE FUNK

**OUVERT À TOUS, DÈS 8 ANS : MARDI / 18H-20H**

Oyé ! Oh Yeah ! Une fanfare ambulante se crée dans le quartier ! On y croise les rythmes et styles venant de la soul, du funk et du blues, on y rencontre une diversité de profils et bien sûr, on apprend à marcher en rythme avec son instrument : baguettes, caisse claire, tom, grosse caisse, cymbales. Une expérience collective incomparable, ouverte à tous les âges.

# PARTAGEZ !

*« UN BIEN N'EST AGRÉABLE QUE SI ON LE PARTAGE » SÉNÈQUE*

## SOUTIEN SCOLAIRE, FLE, JARDINAGE, BANQUE DU TEMPS...

**À VENIR EN 2018**

Ces ateliers, portés par des associations et leurs bénévoles, mettront en avant les valeurs de solidarité et d'entraide. Ils viseront à croiser les générations et à profiter de moments conviviaux.

# HORAIRES

| JOUEZ ! | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|---|
| THÉÂTRE 6-8 ANS | | | 14h-15h15 | | |
| THÉÂTRE 8-10 ANS | | | 15h30-17h | | |
| THÉÂTRE 10-12 ANS | 18h-19h30 | | | | |
| THÉÂTRE 12-15 ANS | | | | | 18h30-20h30 |
| THÉÂTRE JEUNE ADULTE 15-20 ANS | 18h-20h30 | | | | |
| THÉÂTRE ADULTE | | 20h-22h30 | | 20h15-22h45 | |
| CRÉATION THÉÂTRALE | 20h-22h30 | | | | |
| PARLER EN PUBLIC | 20h30-22h30 | | | | |

| DANSEZ ! | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|---|
| ÉVEIL CORPOREL 4-6 ANS | | | 17h-18h | | |
| CAPOEIRA 6-10 ANS | | | 15h30-17h | | |
| INITIATION DANSES URBAINES 8-12 ANS | | | 17h-18h30 | | |
| CAPOEIRA 12-16 ANS | | | | | 18h-19h30 |
| HIP-HOP POPPING 12-16 ANS | 18h-20h | | | | |
| DANSE(S) 12-16 ANS CONTEMPORAINE(S) | | | 18h-19h30 | | |
| DANSE(S) AFRICAINE(S) DÈS 14 ANS | | | 18h30-20h30 | | |
| DANSE(S) CONTEMPORAINE(S) | | | 20h30-22h30 | | |
| HIP-HOP POPPING | | | | 20h30-22h30 | |
| HIP-HOP AFRO | | | 19h30-21h30 | | |
| DANCEHALL | | | | 18h30-20h30 | |

| CHANTEZ ! | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|---|
| ÉVEIL MUSICAL 4-6 ANS | | | 15h30-16h30 | | |
| ÉVEIL MUSICAL 6-8 ANS | | | 14h-15h15 | | |
| ÉVEIL MUSICAL 8-11 ANS | | | 14h-15h30 | | |
| CHORALE SOUL 12-18 ANS | | | 18h30-20h | | |
| RAP DÈS 12 ANS | | | | 18h-20h | |
| CHORALE SOUL/GOSPEL | | | 20h-22h | | |
| CHORALE POP/ROCK | 20h-22h | | | | |
| INITIATION CHANT | | 18h30-20h | | | |
| CHANT SOUL | | 20h-21h30 | | | |

| HARMONISEZ ! | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|---|
| HATHA YOGA | | | | 18h30 – 20h<br>20h30 – 22h | |
| VINYASA YOGA | | 20h-21h30 | | | |
| YOGA PARENT/ENFANT DÈS 6 ANS | | | 16h30-17h45 | | |

| DÉCOUVREZ ! | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|---|---|---|---|---|---|
| CULTURE POP JAPONAISE 12-18 ANS | | 18h-20h | | | |
| ARTS URBAINS DÈS 12 ANS | | | | | 18h-20h |
| FUNKY FANFARE DÈS 8 ANS | | 18h-20h | | | |

Enfant (dès 4 ans)

Ado (dès 12 ans)

Adulte (dès 16 ans)

Intergénérationnel

# TARIFS 2017/2018

L'accès aux ateliers est soumis à une tarification sociale liée au calcul du quotient familial.

### TRANCHE TARIFAIRE LIÉE AU QUOTIENT FAMILIAL

- **QF1** ► Inférieur ou égal à 234€
- **QF2** ► Inférieur ou égal à 384€
- **QF3** ► Inférieur ou égal à 548€
- **QF4** ► Inférieur ou égal à 959€
- **QF5** ► Inférieur ou égal à 1370€
- **QF6** ► Inférieur ou égal à 1900€
- **QF7** ► Inférieur ou égal à 2500€
- **QF8** ► Inférieur ou égal à 3333€
- **QF9** ► Inférieur ou égal à 5000€
- **QF10** ► Supérieur à 5000€

### COMMENT CALCULER LE QUOTIENT FAMILIAL ?

$$\text{Quotient familial} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{12 \times \text{Nombre de parts fiscales}}$$

**JUSQU'À 26 ANS INCLUS**

| Durée | QF1 | QF2 | QF3 | QF4 | QF5 | QF6 | QF7 | QF8 | QF9 | QF10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1h | 84€ | 95€ | 134€ | 182€ | 237€ | 259€ | 303€ | 342€ | 460€ | 564€ |
| 1h15 | 95€ | 100€ | 140€ | 193€ | 253€ | 281€ | 325€ | 370€ | 489€ | 587€ |
| 1h30 | 100€ | 105€ | 150€ | 209€ | 270€ | 297€ | 348€ | 392€ | 524€ | 627€ |
| 2h | 111€ | 121€ | 172€ | 231€ | 303€ | 336€ | 392€ | 443€ | 587€ | 667€ |
| 2h30 | 126€ | 137€ | 177€ | 273€ | 358€ | 396€ | 465€ | 521€ | 685€ | 771€ |

**PLUS DE 26 ANS**

| Durée | QF1 | QF2 | QF3 | QF4 | QF5 | QF6 | QF7 | QF8 | QF9 | QF10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1h15 | 100€ | 105€ | 150€ | 209€ | 270€ | 297€ | 348€ | 392€ | 524€ | 627€ |
| 1h30 | 105€ | 111€ | 161€ | 220€ | 286€ | 319€ | 370€ | 420€ | 558€ | 667€ |
| 2h | 116€ | 126€ | 182€ | 247€ | 325€ | 358€ | 415€ | 471€ | 621€ | 708€ |
| 2h30 | 137€ | 142€ | 209€ | 284€ | 374€ | 418€ | 488€ | 549€ | 719€ | 811€ |

### TARIFICATIONS SPÉCIALES

**Yoga parent/enfant :** le tarif appliqué pour deux inscriptions (un parent et un enfant) est celui de la grille "plus de 26 ans" / durée 2h30
**Rap :** tarif spécial de 50€ par personne et par an
**Arts urbains :** un supplément lié à l'achat du matériel sera appliqué, à régler en septembre (montant précisé ultérieurement)

# FICHE D'INSCRIPTION

LES PLATEAUX SAUVAGES 2017 2018

## INTITULÉ DU OU DES ATELIERS
AVEC JOUR ET HORAIRE :

1- .....
.....

2- .....
.....

3- .....
.....

*(Ne pas remplir - Réservé aux Plateaux Sauvages)*

QF : ..... Tarif : .....

Code : .....

## POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ENFANTS :

Établissement scolaire ou universitaire fréquenté :

Niveau 2017/2018 :

❑ M. ❑ Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Mob. :

Tél. fixe :

Tél. pro :

Email :

Date de naissance :

Niveau d'études :

## RESPONSABLE LÉGAL POUR L'INSCRIPTION D'UN MINEUR :

❑ M. ❑ Mme

Nom :

Prénom :

## CONTACT EN CAS D'URGENCE
TÉLÉPHONE, CIVILITÉ, NOM ET PRÉNOM :

Parent 1 :

Parent 2 :

Autre :

### Catégorie socio-professionnelle *(cocher une case) :*

- ❑ Artisan / Commerçant / Agriculteur
- ❑ Cadre / Profession intellectuelle supérieure
- ❑ Artiste / Intermittent
- ❑ Profession intermédiaire
- ❑ Employé
- ❑ Ouvrier
- ❑ Retraité
- ❑ Étudiant
- ❑ Demandeur d'emploi
- ❑ Sans activité professionnelle

❑ Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions générales des ateliers proposées par Les Plateaux Sauvages *(cocher la case).*

❑ J'autorise Les Plateaux Sauvages à réaliser des prises de vues (photos ou vidéos) reproduisant mon image ou celle de mon enfant et à les utiliser, reproduire, représenter ou adapter dans un but de promotion des ateliers sur tous les supports de communication sans réserve ni restriction et à titre gracieux *(cocher la case).*

Fait à :

Date :

Signature de l'inscrit :

Signature du représentant légal pour les mineurs :

# INSCRIPTION ATELIERS

## DOCUMENTS À FOURNIR :

- **Pour les familles ou personnes seules avec un ou plusieurs enfant(s) :** Attestation de la CAF indiquant le quotient familial (datant de moins de 3 mois, accessible dans « Mon Compte » sur www.caf.fr) ou le dernier avis d'imposition à la date de l'inscription
- **Pour les personnes seules ou couple, sans enfant :** Dernier avis d'imposition à la date des inscriptions
- **Pour les enfants mineurs :** Attestation de responsabilité civile
- **Pour un atelier des pôles « DANSEZ ! » et « HARMONISEZ ! » :** Certificat médical de moins de deux mois

## RÈGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES ATELIERS DES PLATEAUX SAUVAGES

**ARTICLE 1 : CONDITIONS D'ACCÈS**
L'offre d'ateliers proposée par LES PLATEAUX SAUVAGES est ouverte à tous. L'inscription à un ou plusieurs ateliers implique l'acceptation du présent règlement.

**ARTICLE 2 : HORAIRES ET LIEUX DES ATELIERS**
Chaque atelier dispose d'une heure d'entrée et de sortie à une salle lui étant dédiée. Pour la saison 2017/2018, les ateliers se dérouleront en majorité et de manière prévisionnelle aux PLATEAUX SAUVAGES, 5 rue des Plâtrières, 75020 Paris, de janvier à juin 2018. Pour des raisons de travaux qui obligent les PLATEAUX SAUVAGES à fermer leurs portes entre septembre et décembre 2017, un lieu proche des PLATEAUX SAUVAGES est en cours de recherche afin d'accueillir l'offre des ateliers. Il vous sera communiqué avant le début de l'atelier.

**ARTICLE 3 : DROITS ET DEVOIRS**
LES PLATEAUX SAUVAGES est un établissement recevant du public. Il est demandé aux participants aux ateliers d'avoir une attitude convenable et de respecter les personnes présentes. Il est interdit, sous peine de sanctions :
- de dégrader, de quelque manière que ce soit, les bâtiments et les objets qui s'y trouvent (mobilier, instruments, matériel sonore et informatique etc.). Toute dégradation volontaire exposerait son auteur à d'éventuelles poursuites pénales ;
- de courir ou parler fort dans les parties communes ;
- de troubler de quelque façon que ce soit le bon fonctionnement des ateliers ;
- de manger et de boire dans les salles dédiées à la pratique des ateliers et de fumer dans tout l'établissement.

L'infraction répétée aux règles de respect du lieu et/ou des personnes pourra entraîner l'annulation de toute inscription à un atelier, sans remboursement d'aucune sorte de la part des PLATEAUX SAUVAGES.

**ARTICLE 4 : CONDITIONS TARIFAIRES**
Les tarifs présentés dans la brochure des ateliers sont valables pour la saison 2017/2018. Ils sont forfaitaires pour chaque atelier (32 séances réparties prévisionnellement de manière hebdomadaire sur la saison). Si une personne souhaite participer à plusieurs ateliers, il lui sera appliqué la somme des montants de chaque atelier pour accéder à chacun d'entre eux. Les tarifs sont fondés sur une tarification sociale liée au calcul du quotient familial. L'inscription définitive et l'accès aux ateliers ne seront confirmés qu'à réception du règlement. Sans justificatif conforme (voir les documents à fournir) le quotient familial 10 (QF10) sera appliqué à toute inscription.

**ARTICLE 5 : RÈGLEMENT**
L'accès aux ateliers sera refusé à toute personne (majeure ou mineure) n'étant pas à jour de son règlement. Jusqu'au 15 octobre 2017, le tarif forfaitaire annuel est dû. Après le 16 octobre 2017, pour toute nouvelle inscription (dans la limite des places disponibles), le tarif appliqué sera établi au prorata des séances restantes. Toute personne inscrite aux ateliers peut se désister à la suite de la première séance. Pour ce faire, elle doit faire part de ce choix par écrit dans les 48 heures suivant cette première séance. A défaut, son inscription sera considérée comme définitive et aucun remboursement ne pourra être établit.

**ARTICLE 6 : CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES**
Pour motif médical, perte d'emploi ou déménagement hors du Grand Paris, empêchant une personne de suivre l'atelier auquel elle est inscrite, il sera procédé au remboursement du montant de son inscription au prorata des séances restantes sur présentation de justificatifs, accompagnée d'une demande écrite adressée à l'administrateur de l'établissement. Tout autre motif d'abandon ne donnera lieu à aucun remboursement.

**ARTICLE 7 : ANNULATION OU MODIFICATION D'UN ATELIER**
LES PLATEAUX SAUVAGES se réservent le droit de supprimer un atelier, notamment pour des raisons d'effectif insuffisant de participants ou d'indisponibilité imprévisible de l'intervenant. Dans ce cas, il procédera au remboursement des sommes versées (minorées des montants des séances ayant eu lieu).

**ARTICLE 8 : REPORT DE SÉANCE**
En cas d'annulation d'une séance (exemple : absence de l'artiste intervenant de l'atelier), LES PLATEAUX SAUVAGES s'efforceront de proposer une solution de report de la séance.

**ARTICLE 9 : CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE PHYSIQUE**
Un certificat médical (de moins de deux mois) sera exigé pour toute personne désirant pratiquer un atelier des pôles « DANSEZ ! » et « HARMONISEZ ! ». Cette personne ne pourra pas être inscrite à l'atelier tant que ce document ne sera pas remis aux PLATEAUX SAUVAGES.

**ARTICLE 10 : ATELIERS DE MUSIQUE ET DE CHANT**
Pour toute pratique d'ateliers musicaux, le participant doit apporter son instrument personnel (sauf exception explicitement annoncée). Selon le Code de la Propriété Intellectuelle, l'usage de la photocopie d'œuvres éditées est illégal. La photocopie des partitions de musique n'est possible que dans la limite de la loi 92-597 du 1er juillet 1992 relative au code de la propriété intellectuelle. Les partitions musicales devront être achetées par le participant à un atelier.

**ARTICLE 11 : RESPONSABILITÉ**
Les parents d'enfants mineurs qui fréquentent un atelier ont l'obligation de souscrire une assurance « responsabilité civile » pour tout dommage que leur enfant pourrait causer à autrui. Les enfants mineurs doivent être accompagnés au début et à la fin des séances. Les salariés des PLATEAUX SAUVAGES et leur(s) prestataire(s) en charge d'ateliers ne sauraient être tenus pour responsables des agissements des enfants mineurs, en dehors des ateliers pour lesquels les enfants sont inscrits.

**ARTICLE 12 : VOLS**
LES PLATEAUX SAUVAGES ne sont pas responsables en cas de vols commis au sein des locaux où sont dispensées les activités. Aussi, il est demandé aux personnes inscrites aux ateliers de ne pas apporter d'objets de valeur et de veiller sur leurs effets personnels.

**ARTICLE 13 : ACCÈS AUX INFORMATIONS ET DROIT À L'IMAGE**
Conformément à la Loi Informatique et Liberté, chaque personne participant à un atelier dispose d'un droit d'accès et de modification de son fichier informatique. LES PLATEAUX SAUVAGES s'engagent à ne pas le communiquer à des tiers. LES PLATEAUX SAUVAGES seront amenés à faire des captations photo et vidéo des divers ateliers. Ces prises de vues ainsi que ces vidéos peuvent servir de support de communication et de valorisation des ateliers sur son site internet, ses réseaux sociaux et des supports imprimés (exemple : tracts et brochure de saison). Les personnes inscrites aux ateliers pourront donner leur accord lors de leur inscription pour céder leurs droits à l'image aux PLATEAUX SAUVAGES pour l'utilisation de photographies ou vidéos qui seraient prises dans le cadre de ces ateliers. Aucune compensation financière ne pourra être réclamée.

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »

# LES PLATEAUX SAUVAGES

2017 2018

**LES PLATEAUX SAUVAGES** sont à la fois une pépinière de talents émergents et un lieu de fabrique artistique, inventif et exigeant, en prise avec le monde d'aujourd'hui. Son projet artistique se décline sous trois aspects :

- **Un carrefour de création pour le spectacle vivant :** un lieu de résidence artistique et d'accompagnement de talents émergents.
- **Un carrefour de partage pour tous les publics :** un lieu porteur de projets de transmission artistique vers tous les publics et notamment la jeunesse.
- **Un carrefour de rencontres :** un lieu d'échanges et de convivialité, proposant des ateliers de pratique amateur toute l'année. Un lieu favorisant les partenariats avec les structures du quartier des Amandiers et le XXème arrondissement. Une fabrique artistique au rayonnement ouvert sur la capitale, le Grand Paris et les régions.

## INFOS PRATIQUES

### DATES ET HORAIRES D'INSCRIPTION

- **Sur place :** du 17 juin au 13 juillet et à partir du 4 septembre. Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Le mardi jusqu'à 20h (jusqu'au 10 octobre).
- **Par courrier :** 5 rue des Plâtrières, 75020 Paris

### LIEUX DES ATELIERS

- **De septembre à décembre 2017 :** en raison d'une période de travaux aux Plateaux Sauvages, les ateliers se dérouleront dans un autre lieu du quartier, qui sera communiqué au plus vite.
- **De janvier à juin 2018 :** aux Plateaux Sauvages

### CALENDRIER

Les ateliers se dérouleront sur 32 séances entre le 25 septembre 2017 et la fin du mois de juin 2018 (hors vacances scolaires).

### NOUS CONTACTER

Tél. : 01 40 31 26 35
ateliers@lesplateauxsauvages.fr
www.lesplateauxsauvages.fr

### NOUS REJOINDRE

5 rue des Plâtrières, 75020 Paris
**Métro LIGNE 2 -** Ménilmontant
**Métro LIGNE 3 -** Père Lachaise / Gambetta
**Bus LIGNE 96 -** Henri Chevreau

*À partir du 28 août, Les Plateaux Sauvages seront hors les murs : consultez notre site internet.*

MAIRIE DE PARIS

mairie paris 20

Informations susceptibles de modifications

Photos : © baptistemuzard.com - Les Plateaux Sauvages / Création : piknetart.fr